

VALLÉE DE L'ORGE

Ce Syndicat-là a su éviter les dégâts



Brétigny-sur-Orge, bassins du Carouge, hier. De gauche à droite, Nicolas Méary, le maire (UDI) de Brétigny, Barbara Pompili, la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, et François Cholley, le président du syndicat de l'Orge, contemplant l'une des zones d'expansion de l'eau près des bassins du Carouge. (LP/FL)

UN TRAVAIL EXEMPLAIRE. Barbara Pompili, la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, s'est déplacée hier à Brétigny et Epinay-sur-Orge pour se rapprocher du Syndicat de l'Orge et apprendre de ses méthodes de gestion des cours d'eau. « J'aurais pu venir pendant la crise et les inondations de ces derniers jours, ça aurait été davantage médiatisé, mais j'ai préféré attendre un peu, glisse-t-elle. J'aime la notion de prévention que l'on peut voir ici. »

Une anticipation qui a permis d'échapper au pire
Sensibilisée par l'action du syndicat à travers certains membres de son cabinet qui étaient des proches de Jean-Loup Englander, l'ancien président (DVG) du Syndicat, Barbara Pompili a arpenté les bassins de rétention et zones d'expansion de la vallée de l'Orge. « Ici, on reste dans le naturel, on ne parle pas en termes de collecteurs et de stations d'épurations. On sort de ce modèle de bétonnage, d'assèchement des zones humides, qui il a multiplié les risques en cas de périodes climatiques extrêmes », reprend la secrétaire d'Etat.

Face à elle, François Cholley, le maire (DVD) de Villemoisson, et président du syndicat de l'Orge, a dé-

taillé les actions récentes sur les espaces naturels. Notamment à proximité du stade du Breuil à Epinay-sur-Orge. « Ici, il y avait un étang, parce que les cours d'eau avaient des clapets relevés pour retenir l'eau, comme dans un canal, rappelle-t-il. Mais depuis quatre ans, nous avons abaissé tous les clapets et l'eau a repris son lit normal. »

Du coup, on entend à nouveau le bruit de la rivière qui coule et l'étang a laissé place à une prairie. « En cas de crue, nous avons énormément de terrains où l'eau peut se déverser, comme à Brétigny », reprend François Cholley en montrant les abords des bassins du Carouge.

Le directeur général du Syndicat de l'Orge embraye : « Le fait d'avoir retiré le béton qui était au fond de la rivière à Morsang, par exemple, ou de n'avoir pas aménagé les hauts de berges qui sont plus larges que le lit de la rivière, nous ont permis de limiter les dégâts pendant les inondations. » De fait, la crue de juin, qui a tout de même impacté le secteur avec plusieurs villes classées en état de catastrophe naturelle, n'a pas eu beaucoup plus de conséquences que celles de 1999 et 2001 qui étaient pourtant d'un niveau bien inférieur, selon le syndicat.

FLORIAN LOISY

LE TRACÉ DE LA RIVIÈRE



INONDATIONS

3 M€ débloqués pour les victimes

■ A la suite des inondations, le département alloue un fonds de soutien aux communes de 2,5 M€. Le conseil départemental les aidera également à réviser leurs projets d'aménagement. En plus de cette somme, pour les particuliers, 100 000 € seront accordés à la Croix-Rouge pour acheter des vêtements, du mobilier, de l'électroménager... et des prêts à taux zéro seront lancés pour ceux qui ont beaucoup perdu. 400 000 € viendront aider une quinzaine de copropriétés en grandes difficultés après les inondations. Pour les agriculteurs touchés, 100 000 € seront débloqués via la chambre interdépartementale d'agriculture.

MORIGNY-CHAMPIGNY

Les enfants ravivent la flamme de l'Arc de Triomphe



■ C'est une journée dont ils se souviendront longtemps. Samedi, une trentaine d'enfants de Morigny-Champigny et de jeunes adhérents du club local de taekwondo ont représenté l'Essonne à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe (photo). Accompagnés du maire (SE) Bernard Dionnet, du président de taekwondo et du président du comité départemental de la fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, ils ont défilé sur les Champs-Élysées et ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. « Ils ont contribué au devoir de mémoire et à l'engagement citoyen », s'est félicité Bernard Dionnet.

SOLIDARITÉ

Carrefour récupère vos cartables

■ Ne jetez plus les anciens cartables (encore utilisables) de vos enfants, apportez-les dans le Carrefour ou Carrefour Market le plus proche de chez vous. A partir d'aujourd'hui, ces magasins participent à une opération solidaire de reprise de cartables au profit des familles en difficulté. C'est l'association Le Relais, réseau d'entreprises qui agit pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion, qui coordonne l'opération. Les cartables sont redistribués aux familles dans le besoin. En échange de ce geste, les clients se verront remettre des bons d'achats de 10 € à valoir sur 50 € d'achat lors de la rentrée de des classes. En 2015, 80 000 cartables avaient été récupérés.

« Goutedo », le jeu « écol'eau »

■ C'est un jeu de société à la frontière entre le « Trivial Pursuit » et le « Jeu de l'oie ». « A la poursuite de Goutedo » est le nouveau jeu créé par le syndicat de l'Orge. Il est disponible depuis cette semaine via le site Internet (Syndicatdelorge.fr) ou le Facebook du Syndicat. Vendu à prix coûtant (moins de 15 €), il permet, avec ses 260 questions et quelques défis destinés aux enfants, de découvrir les secrets de l'eau et de la vallée de l'Orge. Le premier exemplaire a été offert hier à la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, Barbara Pompili. De leur côté, les élus commencent à en parler sur les réseaux sociaux. A commencer par Sylvain Tanguy, le maire (PS) du Plessis-Pâté, qui en a fait la figure de proue de sa « soirée sans télé » de ce soir.

F.L.

CLÉS

37 communes. Le Syndicat s'occupe de la partie aval de l'Orge, ainsi que quelques affluents (comme la Remarde, le Blutin, le Mort-Rû, la Sallemouille, la Bretonnière, le Rû de Fleury et la Chamoise). Ce territoire couvre 37 villes de l'Essonne sur 280 km² et compte 14 bassins de retenue.

94 agents. Le syndicat de l'Orge compte 94 salariés, agents de maintenance, ou ingénieurs hydrauliques.

400 000 habitants. Le bassin couvert par le Syndicat de l'Orge recense près de 400 000 habitants. Dont plus de 2000 vivant en bord de rivière.

268 ha. Le Syndicat a racheté de nombreuses parcelles ces dernières années en fond de vallée. Portant ainsi la surface d'espaces

naturels possédés à 268 ha.

327 espèces végétales. Dans les espaces naturels du Syndicat, on recense 327 espèces végétales, mais aussi 96 variétés d'oiseaux (dont 9 menacées) et 37 races de papillons.

1 230 bâtiments publics contrôlés. Pour lutter contre la pollution, le Syndicat a contrôlé le raccordement des eaux usées de 1 230 bâtiments publics. Près de 500 n'avaient pas un branchement adéquat. 230 se sont mis en conformité et 280 sont en travaux pour le faire. Par ailleurs, 1 060 entreprises (PME et artisans) ont aussi été visitées : 327 ont été remises aux normes, 640 sont en cours de mise en conformité. Désormais, l'ensemble des cours d'eau sont sous le seuil de 0,5 mg de phosphore par litre (entre 0,3 et 0,4).